

La région



Douarnenez va t-il devenir port chalutier

Le « VERITAS », premier d'une série de six chalutiers-thoniers en acier destinés au port finistérien a été lancé samedi à Lorient

LORIENT (de notre rédaction).

— Samedi matin, les Ateliers de La Perrière, à Lorient, mettaient à flot le chalutier-thonier en acier *Veritas*, destiné à l'armement Colin-Javel, de Douarnenez. On sait que les Ateliers de La Perrière, dont le directeur-proprétaire est M. Toullec, se sont spécialisés dans la construction de chalutiers et chalutiers-thoniers de 29 m. de long, en acier. Ces excellentes petites unités dont plusieurs naviguent actuellement ont démontré leurs qualités marines.

Celle-ci est destinée au port de Douarnenez qui possèdera ainsi son premier chalutier-thonier.

Ce n'est qu'un début; nous croyons savoir que des armateurs douarnenistes ont passé commandes pour cinq autres unités du même type: quatre aux Ateliers de La Perrière et un aux Chantiers Malouins.

Cela ferait six chalutiers modernes en acier destinés à Douarnenez.

Ce port qui jusqu'ici ne pratiquait que la sardine, la langouste, le thon, le maquereau et le poisson de palangre, va-t-il se tourner vers le chalut ?

Le *Veritas* sera commandé par M. Guillaume Colin, actuellement patron d'un chalutier concarnois, le *Jean-Pierre-Yvon*.

Le bateau fait 29 m. de long, 6 m. 90 de large, 3 m. 45 de t. e. moyen. Il est muni d'un vivier pour appât de 48 m³ et d'une cale réfrigérée à poisson de 70 m³. Précisons qu'il est équipé d'installations très modernes, eau chaude, douches, appareils de navigation, enfin d'un moteur Sulzer de 500 chevaux-vapeur.

Au lancement, samedi, à Kerman-Lorient, le nouveau chalutier fut baptisé par Mme Guillaume Colin, en présence de M. Joseph Colin, père du patron; M. et Mme Halley, de Douarnenez; MM. Toullec, directeur des Ateliers de La Perrière; Pomel, sous-directeur du port de pêche de Lorient; Le Guin, capitaine du port de pêche; Hobé, directeur des Ateliers Sulzer; Crouzet, ingénieur aux Ateliers de La Perrière; Le Cabelléc, chargé des constructions neuves.

No. 2. 58